

LA ROSELIERE DE NORMANVILLE

Située le long de la rivière Andelle, au Sud du Pays de Bray, sur la commune de Mesnil Lieubray, cette zone humide d'environ 4 ha est composée d'une belle mosaïque de milieux : prairie, zone à carex, roselière, saulaie arbustive et aulnaie ... C'est l'une des 4 dernières roselières de la vallée de l'Andelle.

L'intérêt du site réside aussi dans son environnement proche. L'Andelle longe la prairie et alimente le moulin de Mormanville en aval, le château de la Reine Blanche classé et inscrit à l'inventaire des monuments historiques se situe à moins de 200 m au sud, la ferme de Mesnil Lieubray, elle aussi classée se trouve à 800 m au nord est, et les cuestas nord et sud du Mont sauveur classées natura 2000 sont à proximité au sud est de la roselière.

Les pâturages et les vergers autour du marais accueillent des espèces classées quasi menacées (NT liste rouge des oiseaux de Normandie) comme le pic épeichette, la locustelle tachetée, le rouge queue à front blanc ou encore la fauvette babillarde.

Ce site relativement plat, est un point bas au niveau local entouré de versants de plateaux et se situe à une altitude comprise entre 95 et 100m. Il est ouvert toute l'année, et accessible aux personnes à mobilité réduite. Il se visite en 45 mn le long d'un parcours pédagogique aménagé de 360m.

Le site est alimenté en eau par des résurgences, la nappe phréatique étant au même niveau, l'eau s'écoule lentement en formant un petit cours d'eau qui traverse la roselière, l'eau est limpide et quasiment stagnante et attire de nombreuses espèces de libellules et d'amphibiens. En période de reproduction, tôt le matin, vous sursauterez peut-être en entendant le cri strident du râle d'eau.

Un observatoire a été aménagé en bordure de la roselière. Il permet d'approcher au plus près sans les déranger, les oiseaux, (un martin pecheur, posé, à l'affut sur un piquet, un busard Saint Martin en chasse au dessus des roseaux), et d'écouter les oiseaux chanteurs du marais comme la bouscarle de Cetti ou la rousserolle effarvatte.

Le site de la roselière de Normanville bénéficie d'un plan de gestion depuis 1995. Il est géré par le Conservatoire des espaces naturels de Normandie depuis 1995 par écopastoralisme et par fauche.

Les inventaires et les relevés de terrain réalisés depuis 1995 ont permis d'identifier 151 plantes, dont 3 sont patrimoniales, notamment la Renouée bistorte (*Persicaria bistorta*), rare et vulnérable dans la région, 24 espèces de papillons de jour, 192 espèces de papillons de nuit, 13 espèces de criquets, dont le très rare Criquet palustre (*Chorthippus montanus*), 13 espèces de libellules, dont le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo* ssp. *virgo*), peu commun dans la région.



Renouée bistorte



Criquet palustre



Orchis négligée

Et puis, la Rainette verte (*Hyla arborea*), rare et en danger d'extinction à l'échelle régionale !

Le plan de gestion mis en place par le CEN ambitionne de maintenir ou à faire revenir les espèces patrimoniales relevées lors des premiers inventaires. Si on reprend le rapport du CEN rédigé en 2016, on note une lente érosion de la richesse du site. Côté flore, sur les 11 espèces patrimoniales observées avant 2012 (1), 3 seulement sont encore présentes, et côté faune, le constat est du même ordre. Sur les 7 espèces patrimoniales recensées avant 2012 (2), seulement 3 d'entre elles sont encore présentes : Martin pêcheur, râle d'eau et busard Saint Martin.

Les travaux engagés visent à conserver les friches et prairies humides, en favorisant leur inondation par débordement de la rivière, à préserver les aulnaies, les haies et les arbres isolés mais aussi des boisements de qualité (essences locales, d'âge varié, les arbres morts et creux qui peuvent servir de gîte pour certaines espèces de chiroptères).

En parallèle une fauche par secteur de la roselière avec exportation et rotation sur 3 à 5 ans est réalisée pour permettre de rajeunir celle-ci et de limiter l'accumulation de litière.

Une grande mare aux berges en pentes très douces a été créée au sein de la roselière afin de permettre sa colonisation progressive par les roseaux mais aussi la persistance de berges vaseuses. La prairie adjacente est fauchée annuellement entre le 15 juillet et le 30 août afin de favoriser le retour du Tarier des prés nicheur mais aussi d'autres espèces comme le Vanneau huppé ou certains passereaux de prairies de fauche.

Une taille d'entretien des arbres têtards est effectuée, et les arbres morts et sénescents sont conservés. Ceux-ci constitueront des sites de nidification pour les espèces cavernicoles comme le Rougequeue à front blanc qui se reproduit à proximité du site.

Alors, à vos jumelles ! Avec un peu de chance, comme cela m'est arrivé un après midi de janvier, une petite troupe de pipits spioncelles viendra se poser devant vous sur les arbres isolés qui bordent la roselière.

(1) : Guimauve officinale, petite berle, cardamine amère, laiche aigue, laiche vésiculeuse, Carvi verticillé, orchis incarnas, orchis négligée, prêle des borbiers, gaillet des fanges, renouée bistorte.

(2) : Busard Saint Martin, Phragmite des joncs, Gorge bleue à miroir, martin pêcheur, râle d'eau, tarier des prés et vanneau huppé.



Affluent de l'Andelle sur le site



Phragmite des joncs